

 <b>UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</b>	<b>DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>CIMIEZ</b>		<b>1 page</b>
	<b>BULLETIN D'INFORMATION</b>	<b>COURRIER/2018</b>		
		Création	MàJ	Vérification
		28 mai 2018		28 mai 2018
<b>INFORMATION COMMUNICATION</b>	Elaboration : Catherine STELANDRE Poste 34650.	Approbation	Diffusion	Application
		24/09/ 2018	24/09/ 2018	Immédiate

## CONCOURS EXTERNE SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'ANIMATEUR

### LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE

Vu- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu- la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu- le Décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

Vu- le Décret n° 2014-102 du 4 février 2014 portant statut particulier du corps des animateurs de la fonction publique hospitalière,

Vu- l'Arrêté du 1er octobre 2014 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours permettant l'accès au corps des animateurs de la fonction publique hospitalière,

Vu- le procès-verbal de la réunion du jury en date du 24 septembre 2018,

**DECLARE ADMIS :**

**Liste Principale**

**CAUCHY Gisèle née SAUTRON**

**Liste complémentaire**

**BLUA Jean Michel**

Par déléation,  
La Directrice du Pôle Ressources Humaines,

  
 Karine HAMELA